

PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 3 OCTOBRE 2023
COMMUNE DE TAISSY

La réunion a débuté le 3 octobre 2023 à 20H00 sous la présidence du Maire, M BARRIER Patrice.

Membres présents : tous les membres, sauf :

Membres absents représentés :

Madame ROULLÉ Annie a donné pouvoir à Mme BARRÈRE Céline
Monsieur TIAFFAY Patrice a donné pouvoir à M. GA Thierry
Madame DUCHESNE Madeleine a donné pouvoir à M. BARRIER Patrice
Monsieur LEFORT Clément a donné pouvoir à Mme DENHEZ Delphine
Madame DAUBENFELD Nicole a donné pouvoir à Mme THOURAULT Sylvie
Monsieur CLAUDON Eric a été nommé secrétaire.

Le quorum (plus de la moitié des 19 membres), atteint, la séance est ouverte.

Ordre du jour :

I- PRESENTATION D'UN PROJET D'IMPLANTATION DE PANNEAUX PHOTOVOLTAIQUES PAR LA SOCIETE E SWEET

Un diaporama a été projeté par la société E SWEET pour informer le Conseil Municipal d'un projet d'implantation de panneaux photovoltaïques sur une parcelle privée d'environ 5 ha, située sur le territoire de la Commune de Taissy, à proximité du Fort de Montbré, entourée par le vignoble de la Maison Ruinart.

Le projet présenté est conforme au PLU actuel et les diverses études environnementales menées respectent la biodiversité du site.

Une intégration paysagère est prévue en partenariat avec la Maison Ruinart pour masquer en partie les panneaux.

Le potentiel de production représente la consommation annuelle de 2 700 personnes.

Le début des travaux est prévu pour juin 2025, d'ici cette échéance, des réunions seront mises en place pour étudier les aspects techniques liés aux divers raccordements nécessaires.

II- ADOPTION DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU 5 SEPTEMBRE 2023

Monsieur le Maire soumet le procès-verbal de la séance du 5 septembre 2023 à l'approbation des élus, après prise en compte éventuelle de leurs remarques.

Une élue s'interroge sur l'avancement des travaux de la future crèche, le Maire répond que l'architecte retenu vient d'être désigné par la Commission d'appel d'offre qui s'est réunie le 7 septembre, il s'agit du Cabinet Vincent DELSINNE de Lille. Une présentation du projet sera faite aux élus le 17 octobre. Le procès-verbal est adopté.

III. POINT DE SITUATION BUDGETAIRE

Un diaporama a été projeté pour permettre aux élus de prendre connaissance de la situation budgétaire et comptable arrêtée au 26 septembre 2023.

Les prévisions du budget primitif sont respectées dans l'ensemble mais il faut maintenir les efforts en matière de sobriété énergétique pour ne pas risquer un dépassement de crédits sur ce compte.

IV. DELIBERATION

1) Association Foncière de Taissy – Renouvellement du bureau

La chambre d'agriculture de la marne a informé par courrier M. le Maire et la Présidente de l'Association Foncière de Taissy que le mandat des membres du bureau de l'Association Foncière arrive à expiration le 29/12/2023, et que le nouveau bureau devra être en place à cette date. Après concertation entre M. le Maire et Mme la Présidente de l'Association Foncière, des propositions communes ont été élaborées et le Conseil doit délibérer pour valider la liste proposée, à savoir :

- BROCHET Olivier
- BLONDEL Dominique
- WATIER Nadège
- BERARDI Gérard
- BARTHELEMY Vincent

Les autres membres du bureau sont désignés par la Chambre d'Agriculture, à savoir

- BLONDEL Damien
- BROCHET Pierrick
- BARTHELEMY Jérôme
- EVELOY Mickael
- GOBRON François

V. GRAND REIMS

Le Maire informe le conseil d'une délibération prise par le Grand Reims sur le nouveau prestataire du contrat lié aux transports urbains, à savoir Transdev.
Une délibération a validé l'arrêt de projet du Plan Local d'Urbanisme de la Commune de Taissy.
Différentes aides ont été attribuées : aide exceptionnelle aux victimes du séisme au Maroc (20 000€)
Un dispositif d'aide à l'immobilier d'entreprises sous forme de subvention est mis en place.

VI. COMMISSIONS ET COMITES CONSULTATIFS

Conseil Municipal Jeunes (CMJ) :

De nouvelles élections ont eu lieu le 26/09/2023, 12 enfants se sont inscrits pour un mandat de 2 ans, Nathan BOSSER a été élu maire (second mandat) à la majorité, Morgane COLLARD a été élue 1ère adjointe, Océane DUCROT a été élue 2ème adjointe. Les conseillers municipaux sont : Loïc BALHAND RENOIT, Anna BOSSER, Clément DOUAY, Sixtine FARDOUX, Ania HETMANIUK, Coralie KAMENI, Larisse KAMENI, Gwenn NAUTET, Gabriel POLLEUX.

Réunion des citoyens référents le 25/09/23 :

Le groupe de citoyens référents s'enrichit de 6 nouveaux membres et déplore 4 défections.
Des recommandations sont faites par le Lieutenant Brien quant à la conduite à tenir en cas de cambriolages

VII. INFORMATIONS DIVERSES

Réponses aux questions orales : une élue interroge le Maire

- pour savoir si la suppression de la taxe d'habitation est bien compensée pour la Commune, la réponse est oui.
- Pour faire part de ses problèmes de connexion sur le site du Grand Reims pour consulter les documents d'urbanisme, le Maire répond que personne d'autre ne s'est manifesté pour ces mêmes difficultés et qu'il s'agit sans doute d'un problème lié au moteur de recherche utilisé ou d'un matériel non compatible.

Ensuite, un élu prend la parole pour préciser que le Comité de rédaction du magazine « La Passerelle » dont il fait partie, n'a pas connaissance du texte fourni par les trois élus de la liste non majoritaire, avant la mise en page du magazine.

Un point est refait sur le nombre de mots à respecter par chacune des deux parties quant au texte de la libre expression.

Enfin, le Maire rappelle la réunion de présentation du projet de construction de la future crèche, aux élus, le 17 octobre 2023 par le Cabinet d'architecte Vincent Delsinne.

Les sujets étant épuisés, le Maire lève la séance à 21H05.

Prochain Conseil le 07/11/23.

M. CLAUDON Eric
Secrétaire de séance



M. BARRIER Patrice,
Maire



